



# CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Fiches Objectifs

*Ce document présente les 17 objectifs fixés en précisant :*

- *le contexte,*
- *les objectifs à 10 ans,*
- *les actions envisagées,*
- *l'implication en terme de développement durable*
- *les liens entre les objectifs*

## **Axe 1 : S'inscrire dans un projet d'aménagement durable du territoire**

⇒ Axe de développement lié très directement aux orientations du SCOT, il vise à préserver et aménager les milieux et le cadre de vie.

### **Objectif 1 - Favoriser le développement des pôles urbains**

#### Eléments de diagnostic / contexte :

Les orientations générales du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) identifient 5 pôles urbains sur notre territoire à dominante rurale : l'agglomération pontoise, Crémieu, Morestel, Montalieu-Vercieu et Les Avenières.

Pour faire face au phénomène de desserrement de l'agglomération lyonnaise, ces pôles urbains qui constituent un élément clé du réseau territorial doivent être renforcés.

Ils jouent de plus un rôle essentiel pour l'ensemble du territoire pour l'accès à l'emploi, aux commerces, aux services, aux activités sportives et culturelles

#### Objectifs à 10 ans :

- Augmenter les capacités d'accueil des pôles urbains
- Diversifier l'offre de logement
- Favoriser la mixité des fonctions (commerces, services, équipements sportifs, sociaux, culturels...)
- Mettre en valeur les patrimoines urbains et architecturaux

#### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Requalification des entrées et des traversées
- Reconversion du patrimoine urbain, notamment industriel
- Soutien de l'activité commerciale des pôles et du commerce de proximité

#### Sous l'œil du développement durable :

- Limiter la consommation de l'espace
- Densification et lutte contre le mitage et l'étalement urbain
- Maintien des activités économiques et de l'emploi au centre des pôles
- Mise en cohérence des lieux d'emploi et d'habitat
- Privilégier les pôles accessibles aux transports collectifs

#### Lien objectif 11

## **Objectif 2 - Promouvoir la qualité urbaine et patrimoniale, les économies d'énergies et les transports doux**

### Eléments de diagnostic / contexte :

La Boucle du Rhône en Dauphiné est un territoire rural dont la richesse patrimoniale (paysage, architecture, culture...) est encore préservée.

La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) présente la grande majorité du territoire comme "cœur vert" de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Néanmoins, les enjeux de mise en valeur du patrimoine, d'économies d'énergie et de transport doux sont encore trop peu concrétisés sur l'ensemble de notre territoire.

### Objectifs à 10 ans :

- Développer l'usage des deux roues et la marche à pied
- Prévoir les infrastructures adéquates (transport doux) notamment dans les zones urbaines
- Mettre en valeur les patrimoines : industriel, bâti, architectural, naturel, etc...
- Promouvoir les économies d'énergies et l'usage des énergies renouvelables

### Actions envisagées- Priorités à 5 ans :

- Aménager une trame verte (transport doux)
- Promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables
- Soutien à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et construction en haute performance énergétique et en Haute Qualité Environnementale (HQE)
- Inventaire, préservation et mise en valeur des différents types de patrimoines

### Sous l'œil du développement durable :

- Incitation aux économies d'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables
- Privilégier les transports doux
- Promouvoir de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espace

### Lien objectifs 1 – 6 – 7

## **Objectif 3 - Définir et mettre en place une stratégie Habitat et Foncier pour le territoire**

### Eléments de diagnostic / contexte :

Alors que le territoire connaît une forte attractivité résidentielle, les orientations du SCOT indiquent qu'il faut : "Répondre à tous les besoins en logement" et "S'assurer d'un développement résidentiel durable". Les questions du foncier et de l'habitat sont directement liées et les enjeux s'y rapportant sont cruciaux.

- Déséquilibre structurel du marché local du logement (manque de T3-T4, parc privé prépondérant, prédominance de pavillons (75%) manque d'habitat collectif, peu de locatif)
- Déséquilibre territorial (offre de logement social faible et concentrée dans les pôles urbains)
- Parcours résidentiel difficile
- Des PLH à réactualiser et à relancer

Un diagnostic Habitat et Foncier est en cours pour identifier les orientations et les actions à mettre en place sur le territoire.

### Objectifs à 10 ans :

- Répondre à tous les besoins en logement
- Mettre en place une politique en matière d'habitat et de foncier à l'échelle du territoire
- Elaborer des Programmes Locaux de l'Habitat à l'échelle des territoires compétents

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Etude Habitat – Foncier – PLH (en cours sur les crédits préparatoires)
- Actions Habitat et Foncier (suivant préconisations étude) notamment :
  - Aides directes à la création, acquisition ou réhabilitation de logement (notamment habitat semi-collectif)
  - Réalisation d'OPAH
  - Soutien à la production de logements adaptés pour personnes âgées, handicapées (voire étudiants, accueil d'urgence...)
  - Soutien à des acquisitions et aménagements fonciers (logement aidé...)
  - Soutien à l'élaboration de documents d'urbanisme performants
  - Information/Assistance pour les collectivités, le grand public, les professionnels du bâtiment
  - Aide aux études préalables, à la mise en place d'observatoire et à l'animation du dispositif

### Sous l'œil du développement durable :

- Gérer les ressources disponibles dans la perspective d'un développement concerté et mieux maîtrisé
- Limiter la consommation de l'espace et préserver le patrimoine local
- Augmenter le parc de logement (notamment social) pour répondre aux besoins des ménages les plus modestes

### Lien objectif 7

## **Objectif 4 - Concilier activités humaines, protection des milieux naturels, des ressources et du cadre de vie**

### Eléments de diagnostic / contexte :

La Boucle du Rhône en Dauphiné est un territoire riche de la diversité et de la qualité de ses milieux. Composé d'espaces agricoles, forestiers, urbains mais aussi de sites naturels d'exception, il offre un cadre de vie encore rural à proximité de l'agglomération lyonnaise. Ainsi, plus de 5000 hectares sont concernés par la directive Habitat Natura 2000, ce qui en fait un des territoires les plus remarquables de la région Rhône-Alpes ; un projet de Parc naturel régional englobant la quasi totalité de la Boucle du Rhône est à l'étude. Cependant, l'équilibre entre ces différents milieux est aujourd'hui fragile : l'urbanisation en marche depuis quelques années ainsi que la régression des pratiques d'élevage extensif, qui ont jusqu'à présent contribué au maintien de la biodiversité (entretien de pelouses sèches, prairies humides, landes...), mettent en péril le maintien des espaces attractifs du territoire.

### Objectifs à 10 ans (en lien avec le PSADER) :

- Préserver le "cœur vert" selon la dénomination de la DTA : milieux, paysages, ressources...
- Concilier les différentes activités et les usages du territoire
- Améliorer les pratiques des différents usagers
- Préserver une activité d'élevage sur le plateau de l'Isle Crémieu pour l'entretien des milieux et des paysages

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Action de gestion concertée sur le plateau de l'Isle Crémieu
- Améliorer les pratiques agricoles : démonstration de techniques de l'agriculture Bio, semis de jachères fleuries, réalisation de diagnostics, valorisation des haies...)
- Sécuriser et valoriser l'espace agricole
- Préserver et mettre en valeur les milieux naturels
- Lutter contre l'ambrosie (en commun avec les territoires voisins inter CDRA)

### Sous l'œil du développement durable :

- Préserver les milieux et les ressources
- Réduire les incidences négatives de certaines pratiques agricoles sur l'environnement (sols et eau)
- Permettre le maintien et le développement d'activités économiques (agricoles, forestières, touristiques...) qui utilisent les ressources locales tout en les protégeant et en les valorisant
- Prise en compte de la multiplicité des usages et des acteurs des espaces par l'information et la concertation

### Lien objectifs 5 - 15

## **Objectif 5 - Positionner le territoire autour d'une offre randonnée complète**

### Éléments de diagnostic / contexte

Notre territoire souffre d'un déficit d'image et de notoriété qu'un projet structurant et fort pourrait en grande partie combler. Le projet de véloroute "Du Léman à la Mer" nous concerne pour près de 80 km de tracé

De plus, un projet de voie verte sur une ancienne ligne de chemin de fer (CFEL) est inscrit au Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables et a été étudié lors du précédent CDRA.

Les paysages sont préservés ; la biodiversité et le patrimoine vernaculaire sont remarquables (5 000 ha en cours de classement zone Natura 2000)

La pratique de la randonnée pédestre y est organisée depuis plus de 20 ans aboutissant à la mise en œuvre du PDIPR sur l'ensemble du territoire lors du premier CDRA (600 km de sentiers balisés)

### Objectifs à 10 ans

- Développer une image touristique de tourisme vert actif
- Après la randonnée pédestre, développer et mettre en réseau l'ensemble des formes de randonnée : la pratique du vélo lors du CDRA 2 puis la randonnée fluviale et équestre
- Utiliser ces projets structurants (voie verte et Léman à la Mer) en tant qu'accélérateur du tourisme local (fréquentation de l'ensemble des sites, hébergement, commercialisation, culture tourisme...)
- Valoriser les activités de découverte de la nature - du Rhône en particulier - et du patrimoine local

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Réaliser les itinéraires du Léman à la Mer et de la voie verte du CFEL en collaboration avec le Conseil Général de l'Isère
- Créer un maillage de l'offre de randonnée (boucles secondaires vélo) et favoriser l'intermodalité
- Créer des itinéraires spécifiques sportifs VTT
- Equiper les professionnels de moyens d'accueil de la clientèle vélo et développer des services adaptés (portage de bagages, parkings vélo sécurisés...)
- Développer sur le Rhône des activités de randonnée découverte du fleuve
- Aménager des sentiers thématiques mettant en valeur les patrimoines

### Sous l'œil du développement durable :

- Favoriser le développement d'un tourisme doux et diffus adapté à l'image du territoire
- Réaliser des équipements en cohérence avec les paysages et le patrimoine local
- Développer une offre d'emploi et de services diffuse sur l'ensemble du territoire

### Lien objectifs 4 - 13 - 14

## **Objectif 6 - Rééquilibrer les modes de déplacements en faveur des transports collectifs**

### Éléments de diagnostic / contexte :

Les déplacements sont en augmentation sur le territoire, notamment pour les trajets domicile/travail vis-à-vis des agglomérations lyonnaise et nord-iséroise (28 000 actifs pour seulement 18 000 emplois sur notre territoire). La question de la mobilité est un point clé du territoire.

Le système de transports en commun est insuffisant et pas adapté au besoin. Il incite à l'usage de la voiture. Des problèmes particuliers se posent pour les publics en difficulté ne disposant pas de véhicules.

Le projet de prolongement de Léa offre une opportunité en terme d'infrastructures.

### Objectifs à 10 ans :

- Accompagner l'extension du projet Léa jusqu'à l'agglomération pontoise et potentiellement jusqu'à Crémieu
- Développer des solutions innovantes en terme de transport collectifs
- Favoriser le rabattement vers les gares
- Favoriser le déplacement des publics en difficulté
- Organiser les déplacements doux
- Adapter le réseau routier
- Intégrer et accompagner les grands projets d'infrastructures : LGV, A48, CFAL

### Actions envisagées- Priorités à 5 ans :

- Développer le transport à la demande
- Favoriser le déplacement des publics en difficulté
- Accompagnement du projet d'extension de train-tram Léa - Aménagement annexe

### Sous l'œil du développement durable :

- Favoriser les économies d'énergie
- Optimiser les moyens de déplacements
- Réduire l'usage de la voiture

### Lien objectifs 1 - 12

## Objectif 7 - Accompagner le développement durable du territoire

### Éléments de diagnostic / contexte :

La question du développement durable intègre progressivement les façons de penser et d'agir. L'intérêt manifesté dans les différentes commissions de travail le confirme.

Néanmoins, certains concepts et certaines manières de faire sont encore trop abstraits ou méconnus du grand public, de certains élus mais aussi des socioprofessionnels.

### Objectifs à 10 ans :

- Accompagner la prise en compte du développement durable sur le territoire
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à ces questions : élus, professionnels (notamment du bâtiment) mais aussi le grand public
- Créer et faire fonctionner un lieu ressources en coordination avec les structures locales

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Animation, coordination et suivi du CDRA
- Animation, coordination et suivi du CLD
- Mise en place d'un "Centre" (pôle de ressources) Environnement/Développement durable afin de promouvoir, informer, sensibiliser et accompagner les élus, les professionnels et le grand public aux questions liées à l'environnement, à l'énergie et au développement durable.

### Sous l'œil du développement durable :

- Lien évident en termes de sensibilisation et d'accompagnement au développement durable pour un public large.
- Ouverture et sensibilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, élus, professionnels et citoyens par le biais du pôle de ressources

*NB : Même s'il figure dans l'axe 1, cet objectif concerne bien évidemment l'ensemble de la charte. Le développement durable est pris en compte de manière transversale.*

## Axe 2 : Valoriser le tissu économique local dans sa diversité

⇒ Cet axe propose de développer les activités et les emplois du territoire

### Objectif 8 – Assurer un développement économique endogène et exogène axé sur la qualité

#### Eléments de diagnostic / contexte :

Notre territoire, de tradition industrielle, a connu et connaît encore aujourd'hui des fermetures d'entreprises (ex: Carrel, Otokumpu) et des délocalisations, en effet nous sommes dans un contexte de crise industrielle (diminution de 13 % entre 2000 et 2004).

De nombreuses friches industrielles se trouvent sur tout le territoire (ex : Tréfimétaux, Phoenix).

Un schéma directeur des zones d'activités a été mis en œuvre lors du précédent contrat. Les zones d'activités sont bien définies mais ont encore du mal à se faire connaître. Devant la concurrence importante environnante en terme d'accueil, notre territoire doit se positionner sur une offre misant sur la qualité.

#### Objectifs à 10 ans :

- Installer des activités complémentaires à celles existant déjà et réparties de manière homogène sur le territoire en menant une réelle démarche active de prospection et de promotion.
- Aménager et promouvoir les ZA existantes selon ces trois critères :
  - Un positionnement marketing fort axé sur la plus-value du territoire : la qualité de l'espace
  - Une qualité des aménagements
  - Une offre de services aux entreprises et aux salariés, réel avantage comparatif pour le choix d'implantation des entreprises
- Travailler sur la requalification des friches afin de favoriser la création de nouveaux lieux de vie, la création d'emplois et la mise en valeur du patrimoine industriel
- Accompagner vers des certifications "Qualité" les zones d'activités et les entreprises locales dans un souci d'intégration et de respect de l'environnement.

#### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Inventaire quantitatif et qualitatif des friches existantes
- Aménagement et requalification des friches
- Aménagement des zones d'activités et immobilier d'entreprises selon les critères cités plus haut
- Promotion externe du territoire (Plan média)
- Accompagnement vers les certifications Qualité/Environnement

#### Sous l'œil du développement durable :

- Favoriser les projets d'implantation sur le moyen et/ou le long terme en lien avec les ressources locales existantes
- Développer l'activité économique et le nombre d'emploi sur le territoire de manière pérenne
- Favoriser une certaine indépendance économique du territoire vis-à-vis de l'économie actuelle (contexte de délocalisation)
- Optimiser les structures et l'espace

#### Lien objectifs 7 - 9 - 10 - 12

## **Objectif 9 – Créer de nouvelles filières d'activités en s'appuyant sur le potentiel du territoire**

### Éléments de diagnostic / contexte :

Notre territoire bénéficie d'atouts en terme de situation géographique présentant un réel avantage pour son développement économique, comme la proximité de l'aéroport Saint Exupéry, de l'agglomération lyonnaise et de celle des Portes de l'Isère.

Cet espace de tradition industrielle doit se tourner progressivement vers le tertiaire et l'accueil de services. En effet, cette activité demeure insuffisante sur le territoire : les emplois salariés dans les services représentent 24% pour la Boucle du Rhône contre 40% en Isère. Les entreprises semblent donc avoir des difficultés pour passer le cap de l'innovation industrielle et développer des services. Or ce secteur d'activités est déterminant pour l'avenir et l'image qualitative du territoire.

D'autre part, dans cet espace périurbain, un souci particulier doit être porté sur la mobilité des populations dans une société où les migrations pendulaires liées à l'emploi sont croissantes. En 1999, 40 % de la population locale allaient travailler hors de la zone et la tendance est encore à l'augmentation.

De plus, la gestion des milieux doit être rigoureuse afin d'exploiter au mieux les ressources naturelles et de ne pas dénaturer le paysage par l'implantations de grandes infrastructures (type entrepôts ou réseaux routiers).

### Objectifs à 10 ans :

- Un territoire avec une offre de services aux entreprises et à la population satisfaisante
- Relier le territoire aux réseaux : routiers (développer le transport alternatif / collectif (cf. Axe 1), numériques (accès au très haut débit y compris en développant les usages)
- Une implantation de nouvelles entreprises qui s'intègre au tissu économique existant sans le déstabiliser

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Réaliser un diagnostic et un plan d'action pour le développement des services aux entreprises et aux personnes
- Créer des services aux entreprises et à leurs salariés (restaurant, groupement d'employeur, collecte déchets, crèche, ..)
- Favoriser l'accueil d'activités liées à l'aéroport St Exupéry (maintenance, sous-traitance...)
- Valoriser les bioressources du territoire (en lien avec le projet PER)
- Mobiliser et structurer la filière bois
- Accompagner le développement de la mobilité et du transport collectif et alternatif
- Faire venir le très haut débit (hors CDRA) et développer les usages (en lien avec SIDERHAL)

### Sous l'œil du développement durable :

- Gestion concertée du territoire (bioressources, espace...)
- Valorisation des ressources locales
- Proposer une diversité d'emplois permettant au plus grand nombre d'exploiter ses compétences
- Limiter les déplacements domicile-travail en développant des emplois sur place.

### Lien objectifs 8 – 10 – 11 – 12

## **Objectif 10 – Accompagner, soutenir la création, le maintien et la transmission des entreprises**

### Éléments de diagnostic / contexte :

Le territoire conserve un héritage industriel fort, la moitié des emplois salariés privés sont dans l'industrie. Quelques entreprises de pointe (Ere Plastique, Hexcel Reinforcements, Gindre Duchavany, Prysmian Câbles et Systems) sont implantées mais le tissu économique local demeure essentiellement composé de PME PMI et de beaucoup de TPE.

Nous souffrons du vieillissement des dirigeants de ces petites entreprises.

Près de la moitié des grandes entreprises ont leur centre de décision à l'étranger, ainsi leurs stratégies (gestion RH, développement) ne sont pas fortement liées aux préoccupations locales.

En ce sens, depuis plusieurs années (notamment via le CDRA1 et sous l'impulsion des collectivités) un accompagnement de la création d'entreprises est mené obtenant des résultats très encourageants (en 2001, le pourcentage de création s'élève à 79 % contre 66 % pour la région Rhône-Alpes).

### Objectifs à 10 ans :

- Des entreprises bien ancrées et attachées au territoire
- Des entrepreneurs accompagnés avant et après la création pour faciliter la professionnalisation et la pérennité de leur activité
- Un dispositif d'accompagnement de la transmission d'entreprise performant et facteur de l'évolution du tissu économique
- Un dispositif de soutien à la création lisible et bien coordonné

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Stimuler la création et la transmission en accompagnant les porteurs de projets dans leurs démarches (accueil personnalisé, action collective repreneurs, aide financière au démarrage, ...).
- Développer l'ingénierie d'accompagnement de projets d'entreprise (implantation, création, reprise et développement)
- Conforter les entreprises en place en proposant des actions collectives d'information, de formation pour répondre à des problématiques communes
- Animer le réseau des jeunes entreprises (clubs thématiques, apéritifs créateurs...)
- Assurer le renouvellement des exploitations agricoles

### Sous l'œil du développement durable :

- Favoriser une implantation pérenne dans l'économie locale
- Création et maintien d'emploi

### Lien objectifs 8 – 9 – 11 – 12

## **Objectif 11 – Conforter et organiser l'activité commerciale et artisanale du territoire**

### Eléments de diagnostic / contexte :

Le commerce traditionnel en stagnation (+0.7 % sur la période 2000-2004) fait place de plus en plus aux activités de service (qui concerne désormais 24% des emplois). Ce type de commerce connaît des difficultés pour se maintenir ; le phénomène de turn-over est révélateur.

Pourtant, ce secteur est dynamique, 7 unions commerciales sont en place et réparties de manière homogène sur le territoire.

L'artisanat est bien représenté sur le territoire. Il connaît une augmentation des entreprises de 14 % entre 1998 et 2005 et emploie environ 3 000 salariés.

### Objectifs à 10 ans :

- Maintenir le dynamisme du commerce de proximité en centre bourg
- Renforcer le territoire comme zone de chalandise et lieu d'échanges de produits et de services en évitant l'évasion commerciale vers d'autres pôles comme la ville nouvelle
- Renforcement de l'attractivité de pôles commerciaux locaux
- Faire de l'artisanat d'art une image de marque locale

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Animer et coordonner le réseau des commerçants et artisans à l'échelle de la Boucle du Rhône
- Proposer des actions collectives de promotion et de commercialisation (salons, vitrines en ligne, ...)
- Soutenir le commerce dans les petits villages et créer des multiservices
- Réaliser un diagnostic par échantillon des métiers de l'artisanat à aider
- Valoriser l'artisanat d'art du territoire en rassemblant les artisans en réseau et soutenir les actions collectives

### Sous l'œil du développement durable :

- Limitation des déplacements par une offre commerciale locale plus complète
- Gestion concertée du territoire
- ...

### Lien objectifs 10 - 12

## **Objectif 12 – Mettre en adéquation les ressources humaines du territoire en réponse aux besoins du marché local (en lien avec le CTEF)**

### Eléments de diagnostic / contexte :

Les entreprises du territoire expriment une volonté marquée de recruter, en effet 22 % d'entre elle souhaitent le faire, notamment dans le secteur des services (57 % des demandes concernent ce domaine). Sachant que le nombre d'emploi chute dans l'industrie, le territoire doit muter vers une économie tertiaire, il paraît donc nécessaire de l'accompagner en ce sens.

Compte tenu du fait que la population locale connaît des problèmes de mobilité, un niveau de diplôme inférieur à la moyenne départementale et un taux de chômage féminin important, des mesures doivent être prises en matière de formation supérieure et continue et dans les domaines des services, de la mécanique et de l'industrie. Des lieux d'orientation et d'insertion bien répartis existent déjà sur le territoire, ils pourraient servir de point de départ à toute démarche.

D'autre part, les entreprises étant de petite taille (80 % de PME-TPE), elles ne peuvent mettre en œuvre de réelle gestion des ressources humaines.

### Objectifs à 10 ans :

- Développer une offre de formation en direction des métiers en tension, en confortant plus particulièrement l'offre de formation post-bac, l'enseignement supérieur professionnalisant, l'innovation et la recherche.
- Favoriser la rencontre entre le monde scolaire et le monde des entreprises en mettant en place des actions de rapprochement écoles-entreprises en continuant à encourager les partenariats classes/entreprises, les forums des métiers, ...
- Créer un groupement d'employeur qui permettrait de promouvoir la gestion des ressources humaines dans les PME répondant ainsi durablement à ces enjeux sur le territoire

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Une meilleure adéquation entre les ressources humaines du territoire et les besoins des entreprises y compris en matière de formation – Rapprochement écoles - entreprises
- Optimisation des dispositifs et des domaines d'intervention des structures d'insertion par l'activité économique
- Soutien aux personnes en insertion
- Mise en synergie des politiques contractuelles dans les domaines de l'emploi, l'insertion et la formation (cf. CTEF)
- Promouvoir la gestion des ressources humaines dans les PME-PMI (en lien avec le dispositif Securise'Ra)
- Accompagner la mobilité et le transport

### Sous l'œil du développement durable :

- Favoriser l'accès à l'emploi durable à la population locale
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences à développer/conservé sur le territoire

### Lien objectifs 8 – 9 – 10 – 11

## Objectif 13 - Aménager l'offre touristique pour capter des clientèles spécifiques

### Éléments de diagnostic / contexte

Le territoire souffre d'un déficit d'image et de notoriété, malgré un site à notoriété extrarégionale : Walibi et des sites à notoriété "Grand Lyon" (cité médiévale de Crémieu, Grottes de la Balme, Vallée Bleue...).

Il bénéficie :

- . d'une diversité de sites touristiques de loisirs et de découverte patrimoniale (cités médiévales, sites archéologiques, musées sur les savoir-faire et les arts, etc...).
- . d'une accessibilité remarquable à valoriser : grâce au réseau autoroutier, près de 5 millions de personnes résident à moins d'1 h du territoire favorisant le tourisme de proximité et de passage.
- . d'une hôtellerie traditionnelle et de plein-air vieillissantes (2 hôtels sur 3 sont non classés, peu de stratégie marketing pour les campings).
- . d'une offre d'hébergement rural de qualité mais encore sous-développée au niveau des gîtes ruraux (13 chambres d'hôtes, 20 gîtes ruraux).

### Objectifs à 10 ans

#### *Volet sites de visite ou d'activité de loisirs*

- Renforcer l'attractivité du territoire en démultipliant les visites et les animations ciblées → familles, tribus, groupes d'enfants, senior, personnes handicapées et incentive
- Renforcer la position de notre territoire en tant que cœur vert du grand Lyon (cf. DTA)
- Développer la diversification en mettant en valeur une offre patrimoniale peu exploitée sous forme de réseaux thématiques (tourisme industriel, savoir-faire, paysages et Rhône, petit patrimoine rural)
- Fidéliser la clientèle de proximité tout en développant le court séjour

#### *Volet hébergement*

- Développer des hébergements privilégiant le développement durable et l'accueil de personnes handicapées
- Moderniser l'offre d'hébergement en particulier les hôtels et les campings

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Aménager les grands sites touristiques pour développer des activités et des services adaptés aux cibles précitées
- Mettre en valeur une nouvelle offre patrimoniale (réseaux et animations thématiques)
- Réaliser un schéma d'équipement (aires d'accueil ou de service) de la clientèle camping-cariste
- Moderniser l'offre hôtelière (action hors CDRA) → 4 à 6 établissements visés
- Aider les hébergements utilisant des matériaux recyclables et des énergies renouvelables
- Favoriser les sites touristiques et les hébergements adaptés aux différentes formes de handicaps
- Développer la thématisation de l'offre d'hôtellerie de plein-air afin que ces établissements se positionnent sur un segment de clientèle précis → 3 à 5 établissements visés
- Favoriser la création de gîtes ruraux → une dizaine de structures envisagées

### Sous l'œil du développement durable :

- Ne pas favoriser l'implantation d'infrastructures lourdes mais privilégier les équipements touristiques existants
- Développer des infrastructures en rapport avec les capacités du territoire
- Favoriser une offre d'hébergement privilégiant les matériaux recyclables et les énergies renouvelables
- Permettre aux personnes déficientes d'accéder à un maximum d'activités touristiques

### Lien objectifs 5 – 14

## **Objectif 14 - Mettre en réseau les acteurs touristiques du territoire**

### Eléments de diagnostic / contexte

Depuis plus de 10 ans, les différentes procédures régionales ont permis de créer un véritable réseau d'acteurs du tourisme et de prendre en compte le tourisme et le patrimoine en tant qu'élément de développement social et économique.

En 2001, les acteurs du tourisme se sont organisés avec la création d'un Groupement d'Offices de Tourisme regroupant élus et socioprofessionnels.

Malgré cela, la culture du marketing touristique est trop peu ancrée dans les actions des acteurs touristiques locaux.

Plusieurs sites patrimoniaux souffrent d'un manque de mise en valeur et d'animations. Le territoire a bénéficié dans les années 80-90 du label Pays d'Art et d'Histoire, attribué par le ministère de la Culture. La volonté est marquée de renforcer une filière des sites patrimoniaux relancée lors du premier CDRA.

### Objectifs à 10 ans

- Développer une image de tourisme vert actif pour aller vers un Parc Naturel Régional proche d'une grande agglomération.
- Accroître la fréquentation touristique locale et les retombées économiques en fidélisant la clientèle de proximité
- Amplifier le réseau d'acteurs du tourisme et du patrimoine en développant soit des actions communes soit des opérations spécifiques
- Développer une approche marketing et une approche client des pratiques touristiques locales → développer une culture touristique à travers une mise en réseau et une charte des acteurs

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans

- Développer des outils de communication d'image du territoire, mais aussi de fidélisation de la clientèle ainsi que des outils spécifiques aux cibles visées
- Mettre en place une organisation des acteurs du patrimoine type "Pays d'Art et d'Histoire"
- Mettre en place une démarche commerciale pour l'ensemble du territoire en cohérence avec le réceptif de la Vallée Bleue afin de travailler les cibles groupes jeunes, seniors et incentive ainsi que des individuels pour des opérations d'image et de communication produits
- Renforcer le réseau des OTSI par un système de délégation de missions territoriales
- Lancer une démarche qualité afin d'accroître les prestations touristiques de chacun en lien avec le réceptif commercial
- En relation avec la démarche qualité, réaliser un plan de formation spécifique aux acteurs du territoire

### Sous l'œil du développement durable :

- Maintenir et développer la qualité des emplois et de la formation sur le territoire
- Favoriser l'émergence d'un tourisme doux et diffus tendant vers un Parc Naturel Régional

### Lien objectifs 5 – 13

## Objectif 15 - Conforter et développer la diversification des activités agricoles

### Éléments de diagnostic / contexte :

Jusqu'à présent, la stratégie de commercialisation des exploitations agricoles du territoire est essentiellement tournée vers les filières de masse, sans lien fort au territoire. Seuls 10% des agriculteurs pratiquent une activité de transformation, de vente directe ou d'accueil à la ferme. Cependant, l'évolution du paysage macro-économique agricole allée aux opportunités locales plaide pour un ancrage territorial renforcé et une diversification des activités agricoles. Notamment, le développement des circuits courts de vente répond bien à la demande d'une catégorie de population nouvellement présente sur le territoire.

### Objectifs à 10 ans (en lien avec le PSADER) :

- Permettre l'évolution des exploitations via la diversification des activités ou la création de nouvelles activités (nouveaux débouchés, filières, services... agricoles, en prolongement de l'activité agricole ou ruraux)

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

Encourager les circuits courts :

- Points de vente collectifs,
- Repas dans les cantines scolaires,
- Filière Pain Bio (inter CDRA),
- Aides aux investissements collectifs

### Sous l'œil du développement durable :

- Privilégier la réflexion et l'action collectives
- Permettre de relocaliser la valeur ajoutée produite sur le territoire
- Renforcer la maîtrise et l'autonomie de décision et d'action des agriculteurs
- Renforcer les relations et le dialogue entre producteurs et consommateurs
- Miser sur la qualité (gustative, nutritionnelle, patrimoniale) des produits
- La richesse des dynamiques circuits-courts = un des éléments de valorisation touristique du territoire
- Contribuer à la diminution des dépenses énergétiques liées à l'alimentation (achat de produits de saison, locaux)

### Lien objectif 4

## Axe 3 – Promouvoir et développer les services à la population

⇒ Cet axe met l'Homme au cœur du projet de territoire

### Objectif 16 - Créer un réseau et des pôles de services à la population

#### Éléments de diagnostic / contexte :

La pression démographique sur le territoire entraîne une demande croissante en terme de services à la population en quantité et en qualité.

Les nouvelles populations accueillies exigent un niveau de services équivalent à celui connu en milieu urbain.

Les équipements sociaux, culturels et sportifs ne sont pas adaptés à ces besoins croissants, notamment en terme de :

- Petite enfance
- Personnes âgées et personnes à mobilité réduite
- Equipements sportifs (piscines...) et culturels (médiathèque de pays...)

Un diagnostic territorial sur l'offre d'insertion et son adaptation aux besoins des publics est en cours avec l'ensemble des acteurs concernés.

#### Objectifs à 10 ans :

- Développer et organiser un réseau de services pour toute la population
- Promouvoir les liens entre les générations
- Accueillir la petite enfance
- Trouver des solutions adaptées pour le vieillissement de la population (habitat et service)
- Regrouper en pôle intergénérationnel
- Considérer l'insertion sociale et professionnelle comme une question transversale sur le territoire devant être pris en compte sous plusieurs thématiques (économie, cadre de vie...)

#### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Accueil Petite enfance
- Pôles de services intergénérationnels pour tout public
- Soutien aux personnes en insertion
- Aménagement Centre de loisirs/Equipements sportifs et culturels
- Foyers logement pour personnes âgées et personnes à mobilité réduites
- Outils de communication et de d'information

#### Sous l'œil du développement durable :

- Créer du lien social
- Privilégier les équipements à haute qualité environnementale et énergétique
- Permettre la pratique sportive et culturelle au plus grand nombre
- Développer des services adaptés aux besoins des diverses populations

#### Lien objectif 17

## Objectif 17 - Développer les initiatives culturelles locales

### Éléments de diagnostic / contexte :

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif et d'un réseau de bénévoles dynamiques, mais manque de coordination, d'organisation collective et de professionnalisation.  
Le patrimoine culturel est riche, varié mais très inégalement mis en valeur et animé.

### Objectifs à 10 ans :

- Faciliter l'accès à la culture
- Coordonner et animer le réseau d'acteurs
- Renforcer la dimension culturelle du territoire en développant des complémentarités et des synergies entre les structures et les initiatives existantes ou à créer
- Permettre au plus grand nombre d'accéder à une offre culturelle variée

### Actions envisagées - Priorités à 5 ans :

- Acquérir et mettre du matériel en commun
- Développer les animations culturelles et patrimoniales de manière coordonnée
- Développer des événements et manifestations originales et d'envergure
- Développer le principe des "vidéos patrimoniales"
- Communiquer de manière globale et coordonnée
- Renforcer les liens entre acteurs du monde rural - Charte des droits et devoirs des usagers de l'espace rural

### Sous l'œil du développement durable :

- Faciliter l'accès à la pratique culturelle au plus grand nombre
- Créer du lien social autour de l'activité culturelle
- Encourager les manifestations et les animations culturelles comme lieu de rencontre

### Lien objectif 16

## Axe 1 :

### "S'inscrire dans un projet d'aménagement durable du territoire" sous l'œil du développement durable

AXE 1 - TERRITOIRE	--	-	neutre	+	++
Développement économique			⊙		
Environnement					⊙
Solidarités sociales				⊙	
Gouvernance				⊙	
Validité					⊙

Le 1<sup>er</sup> axe de la charte concerne l'aménagement durable du territoire. Il aborde les thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, du foncier, de l'énergie, des transports, des milieux naturels.

#### Développement économique

- Mieux structurer le territoire – Rapprocher les lieux de vie et d'emploi
- Maintenir l'activité économique et l'emploi notamment dans les pôles urbains

#### Environnement

- Limiter la consommation d'espace
- Préserver et valoriser le patrimoine local
- Inciter aux économies d'énergies et à l'usage des énergies renouvelables
- Réhabiliter et mieux intégrer les pôles urbains
- Privilégier les transports doux et collectifs

#### Solidarités sociales

- Améliorer l'accès aux services, commerces, transport et logement pour la population locale
- Sensibiliser et accompagner au développement durable
- Contribuer à l'équilibre social et territorial

#### Gouvernance

- Le projet émane de la réflexion des commissions du CDRA mais aussi de celles du SCOT.
- Une démarche Agenda 21, ciblée "Démocratie participative" a été mise en place à cette occasion
- Le projet de "Centre Développement durable" a pour objectif principal d'accompagner, de sensibiliser et d'associer l'ensemble des acteurs du territoire

#### Validité

- Le projet est en adéquation avec le diagnostic et avec les orientations définies dans le SCOT.
- Il s'inscrit dans la lignée du projet de Parc Naturel Régional des Boucles du Rhône.

## Axe 2 :

### "Valoriser le tissu économique local dans sa diversité" sous l'œil du développement durable

AXE 2 – ACTIVITES ET EMPLOI	--	-	neutre	+	++
Développement économique					⊙
Environnement				⊙	
Solidarités sociales					⊙
Gouvernance				⊙	
Validité					⊙

Le 2<sup>ème</sup> axe de la charte concerne le développement de l'emploi et des activités économiques au sens large : industrie, commerce, artisanat, services, tourisme, agriculture...

#### Développement économique

- Maintenir et développer l'activité économique et le nombre d'emploi de manière pérenne
- Créer des filières d'activités basées sur le potentiel local et la recherche de partenariat
- Développer les circuits courts

#### Environnement

- Valoriser les ressources locales
- Limiter les déplacements domicile-travail
- Développer des infrastructures axées sur la qualité et en rapport avec les capacités du territoire
- Favoriser le développement d'un tourisme doux

#### Solidarités sociales

- Gérer les emplois et les compétences sur le territoire
- Favoriser l'accès aux sites et activités touristiques pour les personnes déficientes
- Renforcer les liens entre consommateurs et producteurs

#### Gouvernance

- Gestion concertée du territoire avec les acteurs économiques
- Privilégier la réflexion et l'action collective
- Accompagner les politiques régionales de "droit commun" : CTEF, Securise'Ra, Siderhal, PSADER, Hébergement touristique, tourisme adapté,

#### Validité

- Les enjeux définis dans l'axe 2 s'appuient sur les diagnostics élaborés et partagés par les commissions.
- La faisabilité et la pérennité des projets seront recherchées; mais ne peuvent être étudiées qu'au cas par cas...

## Axe 3 :

# "Promouvoir et développer les services à la population" sous l'œil du développement durable

AXE 3 - POPULATION	--	-	neutre	+	++
Développement économique			⊙		
Environnement				⊙	
Solidarités sociales					⊙
Gouvernance					⊙
Validité				⊙	

Le 3<sup>ème</sup> axe vise à offrir à la population du territoire une offre de services et d'équipements en quantité et qualité suffisante, mais aussi à accueillir les nouvelles populations. Il concerne les thématiques de la culture, de la santé et de la solidarité.

### Développement économique

- Développer des activités non marchandes basées sur les services à la personne

### Environnement

- Privilégier les équipements à haute qualité environnementale et énergétique
- Créer un réseau de services et d'équipements permettant une meilleure accessibilité

### Solidarités sociales

- Créer du lien social, notamment autour de l'activité culturelle
- Développer des services adaptés aux besoins des diverses populations
- Permettre la pratique sportive et culturelle au plus grand nombre
- Encourager les manifestations et les animations culturelles comme lieu de rencontre

### Gouvernance

- Projet établi avec l'ensemble des acteurs sociaux et culturels du territoire (association, administrations, collectivités, etc...)

### Validité

- Les objectifs et pistes d'actions définis dans l'axe 3 ont été élaborés par les commissions en s'appuyant sur les besoins exprimés par les acteurs locaux.